



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 107845

Texte de la question

M. Marcel Rogemont demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative de bien vouloir lui faire part de l'évolution des effectifs au sein respectivement des établissements d'enseignement privés sous contrat et hors contrat au cours des cinq dernières années hors enseignement supérieur.

Texte de la réponse

Pour la période comprise entre les années scolaires 2005-2006 et 2010-2011, la démographie scolaire des établissements d'enseignement privés sous contrat du premier et du second degré de France métropolitaine et DOM, hors le post-bac, est passée de 1 978 388 élèves à 1 980 717 élèves, soit une augmentation de 2 329 élèves (+ 0,12 %). S'agissant des élèves qui fréquentent les établissements privés hors contrat, 46 872 élèves ont été scolarisés dans les établissements privés hors contrat au titre de l'année 2005-2006 (premier et second degré, hors enseignement supérieur, France métropolitaine + DOM). Pour l'année scolaire 2010-2011, les effectifs de ces établissements s'établissent à 51 909 élèves. Ainsi, au cours des cinq dernières années, les effectifs du secteur hors contrat se sont accrus de 10,75 %.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Rogemont](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107845

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4707

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9166